

SUR LE FRONT FRANCO-ANGLAIS

Situation critique des Boches à Thiéval.

Paris. — La canonnade fait rage de Thiéval à Soyécourt et même plus au sud, dans la région de Roye, où, après une accalmie le bombardement a repris plus violent que jamais. La lutte d'artillerie croît à chaque instant d'intensité. Les batteries de tous calibres exécutent des tirs de destruction sur les lignes ennemies, guidées par les reconnaissances de nos audacieux aviateurs, incontestablement les maîtres de l'air. Thiéval, Guillemont, Maurepas, Belloy-en-Santerre sont entourés d'un cercle de feu qui se resserre d'heure en heure. Les derniers renseignements parvenus du front anglais représentent la situation des Allemands à Thiéval comme très critique. Maîtres du plateau qui domine au sud le village, nos Alliés peuvent diriger sur les retranchements de l'ennemi et sur ses chemins de communication des tirs d'une grande efficacité, gênant son ravitaillement et épuisant peu à peu ses réserves.

Les officiers anglais ne cachent pas leur satisfaction des brillants succès remportés par les troupes britanniques le 18 et le 19, et dont l'intérêt réside surtout dans l'importance stratégique des positions occupées.

DU CÔTÉ RUSSSE

Le Communiqué.

Pétrograde. — Les combats, dans la direction de Diarbekir, se développent à notre avantage.

Nous nous sommes emparés d'un territoire ennemi considérable à l'ouest du lac Van où nous avons capturé une compagnie tout entière du 17^e régiment. A l'ouest de l'Euphrate oriental, nous avons capturé six officiers, un aide-major et 215 soldats turcs. Nous avons enlevé 4 mitrailleuses et 3 canons légers. En Perse, dans la région d'Ouchroué, nous étions occupés à la cavalerie turque près de Kalapasswa. Nous avons repoussé l'adversaire dans la direction de l'Ouest.

Autour des Opérations.

Pétrograde. — Quoique les combats sur le Stokhod inférieur soient violents, les experts militaires ne prévoient pas une grande extension des opérations immédiate au sud du Pripiet, étant donné que le pays est marécageux. Le commandement de l'après-midi d'hier, qui annonce de nombreux prisonniers, montre que les opérations russes dans la région de Tchervistche, situées plus au sud, sur le Stokhod, et conséquemment plus près de Kovel, continuent avec succès.

Dans les Carpathes boisées, les Russes ont pris des mesures contre la marche en avant des Autrichiens venant de Transylvanie, quoique l'archiduc Charles ait reçu de nombreux renforts allemands.

Les deux Jablonitsas sont, maintenant, aux mains des Russes. Ces deux villes sont situées l'une sur le défilé portant le même nom, l'autre au sud de Kuti, point stratégique de grande importance, paraissant sérieusement menacer l'avance des Russes en Galicie.

Les troupes russes qui opèrent dans les Carpathes boisées, dans la direction de Marmaros-Szigel, sont maintenant en territoire transylvanien et ont atteint les sources du Tisza, qui se jette dans le Danube, près de Belgrade, après avoir traversé la Hongrie.

En Asie-Mineure, les Russes occupent des montagnes à l'ouest du Bingel-Dagh, qui constituent un rempart infranchissable du côté du sud-est. En outre, ils menacent de flanc et en arrière les Turcs vers le nord-est de la ligne Mouch-Bitlis. Cette force est toujours à 75 milles au sud-est d'Erzeroum, et, d'après les dernières nouvelles, avait éprouvé un dur échec.

Le combat continue à 25 milles au sud-ouest du lac Urmia.

SUR LE FRONT ITALIEN

Les Opérations de Cadorna.

Rome. — Une longue note Stefani résume les opérations des armées de Cadorna depuis le mois de juin. La note relate d'abord la contre-offensive italienne au Trentin, puis l'offensive sur l'isonzo.

La note conclut comme suit : « Les résultats de nos opérations, depuis la mi-juin, sont en réalité beaucoup plus importants qu'on pourrait le croire d'après le résumé des principaux événements militaires : l'offensive autrichienne, dans le Trentin, précédemment arrêtée, a été définitivement brisée et jetée dans les hautes vallées d'où elle était descendue ; son échec se révèle d'autant plus sérieux, si l'on considère la préparation matérielle et particulièrement soignée qui l'avait précédée, la grande importance que l'ennemi avait donnée aux premiers résultats obtenus, et le caractère de représailles que le commandement autrichien avait prétendu donner à l'expédition du Trentin. Les conditions morales de l'armée et des pays ennemis en sont sorties ébranlées et primées. »

Dans l'ensemble des opérations nous avons fait 5,364 prisonniers, dont 102 officiers, et nous avons pris un riche butin de guerre comprenant dix canons, une cinquantaine de mitrailleuses et du matériel de guerre de toute sorte. »

EN BELGIQUE

L'Eschne. — Dans plusieurs localités belges de la frontière néerlandaise, la population a dû se retirer pour faire place à de vieux soldats allemands qui sont arrivés avec un important matériel de chevaux et du bétail. Les villages ainsi occupés sont devenus de vraies casernes allemandes.

DANS LES BALKANS

Heureuses Actions des Alliés.

Athènes. — Les Anglo-Français ont franchi la Struma ; au nord-Ouest de Sérès et au sud-ouest de Demir-Hissar, ils sont en contact avec l'ennemi, qui se voit attaqué fortement. Du lac Doiran au Vardar, les alliés s'établissent solidement en vue d'opérations ultérieures.

La vallée de la Struma est la route la plus directe qui conduit en 250 kilomètres à Sofia, voie sans chemin de fer, mais avec une bonne chaussée que prit, en 1914, l'armée du roi Constantin.

La vallée du Vardar est le premier objectif qui s'impose ; il faut arriver à Jakub. De là, on peut manœuvrer vers Sofia ou vers Nischa et Belgrade. D'autre part, qui vient d'être tenu par les troupes de la Macédoine méridionale.

Nul doute, dans ces conditions, que notre armée d'Orient n'atteigne les Germano-Bulgares, n'arrive à les rejeter sur leurs bases.

L'Armée bulgare.

Bucarest. — L'armée bulgare serait composée de 10 divisions actives, de 2 divisions de réserve et de 4 divisions d'infanterie, soit un total de 15 divisions. Les 100 bataillons d'infanterie active, les 80 bataillons de réserve et les 144 bataillons nouveaux formeraient un total de 324

bataillons, d'un effectif un peu inférieur à 400.000 hommes. Si l'on déduit les pertes subies depuis une année, les Bulgares disposeraient actuellement de 300.000 fantassins. L'artillerie comprend 22 régiments, disposant de 572 canons. L'armée bulgare possède qu'une faible proportion de canons de montagne et de fortresse ; les troupes bulgares sont divisées en trois armées commandées respectivement par les généraux Boïatcheff, Théodoroff et Mosteff.

La Hongrie est anxieuse.

Zurich. — D'après des informations reçues de Budapest, de source absolument certaine, les milieux politiques hongrois envisagent avec une anxiété croissante le développement de la question roumaine. Des mesures militaires spéciales ont été prises par la Hongrie tout le long de la frontière de Transylvanie. A part le comte Tisza et quelques fanatiques, tous les politiciens hongrois sensés sont convaincus de la défaite finale du bloc germano-autrichien ; il ne s'agit plus pour eux que de sauver le plus possible des ruines du royaume de Hongrie.

Le débarquement des Troupes italiennes.

Rome. — Tous les journaux annoncent le débarquement de contingents italiens à Salonique.

Le « Corriere della Sera » écrit à ce sujet : « L'Italie est allée à Salonique non pas pour accomplir un simple geste représentatif, mais pour se battre victorieusement aux côtés des alliés. C'est pour cela qu'elle n'a pas envoyé plus de ses soldats. Son intervention s'est produite au moment de l'action. C'est une nouvelle affirmation de la solidarité des alliés contre la coalition ennemie. L'Italie participe à la lutte avec un contingent qui, par son effectif, par sa composition, par sa réorganisation, présente un caractère particulièrement méritoire et choisit une complète autonomie. »

LA ROUMANIE ET LA GUERRE

Bucarest. — Les organes germanophiles redoublent de violence dans leurs attaques contre le président du conseil, qu'ils accusent de trahir les intérêts nationaux.

La « Politique », organe de M. Marghiloman, et la « Minerva », organe de M. Carp, se font remarquer par la grossièreté particulière de leurs outrages, qui soulèvent l'indignation et le mépris de tous.

Rome. — En parlant de la Roumanie, la « Keinische Zeitung » dit que les empires centraux pouvaient encore espérer le concours roumain quand ils escomptaient la victoire, mais que maintenant il n'y a plus rien à espérer de la Roumanie.

C'est la première fois qu'un journal allemand déclare même indirectement que les empires centraux ne comptent plus sur la victoire.

UN INCIDENT

On lit dans l'« Action Française » : « On sait que M. et Mme Caillaux viennent de s'installer à Vichy où se trouvent également M. Georges Prestat, beau-père de Gaston Calmette, et le jeune Henri Calmette, fils du regretté directeur du « Figaro ».

« Dimanche, M. et Mme Caillaux se promenaient dans le parc, lorsqu'ils furent reconnus par un passant qui s'écria : « Voilà Caillaux ! ». L'ancien président du conseil fut immédiatement entouré et conspué — par une centaine de personnes, dont une moitié de « poilus ». Il dut chercher un refuge. En s'esquivant, il croisa un « poilu » appuyé sur deux béquilles, qui en saisit une et lui appliqua un coup vigoureux. »

NOUVELLES LOCALES & RÉGIONALES

CONSEIL GÉNÉRAL

Fin de la séance du mardi 22 août.

M. Forsans propose un vœu relatif aux ports de St-Jean-de-Luz-Sococa et Saint-Jean-de-Luz-Ciboure. La seconde partie du vœu a été prise en considération. — Les conclusions sont adoptées.

— Rapport de M. Bagné sur une pétition demandant que des crédits soient votés pour majorer, à cause de la cherté de la vie, les traitements des fonctionnaires départementaux.

M. le Préfet a établi une liste de fonctionnaires ayant des charges ; ces fonctionnaires recevront une légère indemnité ; les finances du Département ne pouvant permettre malheureusement de faire plus.

M. le Préfet et M. le Président font l'éloge du personnel qui, depuis le début de la guerre, a fourni un travail considérable.

Le crédit est voté.

M. Etcheberry-Ainchart présente le vœu suivant : « J'ai l'honneur de proposer au Conseil Général le vote d'une somme de 600 fr. pour primes aux pousières de deux ans dans la ville de St-Jean-Pied-de-Port où il existe déjà un concours de pousières de trois ans comme encouragement à la préparation précisée de ces pousières et ce, à l'instar même de tous les cantons qui ont déjà obtenu ces deux concours. »

Une somme de 600 fr. est allouée à cet effet.

— M. Hoc-Paris lit un rapport :

1^o Sur les impressions départementales.

2^o Sur le compte départemental des recettes et dépenses de l'exercice 1915.

3^o Sur le compte de gestion de M. le Trésorier-Payeur Général.

4^o Sur les centimes additionnels départementaux à voter pour 1917.

5^o Sur les contributions directes ; répartition de 1917.

6^o Sur la Contribution personnelle mobilière ; fixation du prix de la journée de travail.

Les conclusions de ces diverses questions sont adoptées.

— M. le Président met aux voix les divers articles du Budget de 1917, qui sont successivement votés par le Conseil Général.

Personne ne demandant plus de modification et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance et déclare la session close.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 août 1916.

M. le Maire donne lecture des communications suivantes :

1^o Lettre de M. le Préfet relative à l'entretien du Parc National.

Grâce à l'intervention du Conseil municipal, le Parc a été remis en parfait état d'entretien ;

2^o Approbation par M. le Préfet du compte administratif de 1915 et du budget supplémentaire de 1916.

— Le Conseil ratifie la vente volontaire des ajoncs se trouvant sur les terrains communaux à l'extérieur de l'Hippodrome, vente faite à M. Jean Cazavet, chemin Salis, pour la somme de 1500 fr.

— Le poste d'incendie de la rue Bonado est mis à la disposition de M. Artigau, électricien, pour la fabrication de gaines d'obus à l'usage de l'Armée.

— Sur rapport de M. H. Gascogne, une bourse de 500 fr. est allouée à un aveugle (M. Hourcade).

M. Brugnot donne lecture de rapports sur :

1^o Demande d'augmentation de salaire présentée par des préposés auxiliaires de l'Octroi. — Une augmentation de 0 fr. 50 par jour est votée, ce qui porte le prix de la journée à 3 fr. 50 au lieu de 3 fr.

2^o Construction d'un abri pour les affligés au cimetière Bessières. — Approuvé.

Le Conseil se réunit en Comité secret.

Mairie de Pau

Concessions d'Eau. — Avis important.

Le Maire croit devoir rappeler aux concessionnaires de l'eau de la distribution publique qu'aux termes de l'article 15 § 3 du règlement, il est interdit, sous peine de résiliation, d'établir aucun branchement entre le robinet de prise et le compteur, sans préjudice des dommages intérêts que la Ville peut demander.

La résiliation entraîne, en outre, l'abandon au profit de la Ville du branchement sous la voie publique, branchement qui ne peut être utilisé à nouveau qu'en payant la valeur à la Caisse Municipale.

Pau, le 23 Août 1916.

Le Maire : Stanislas LAVIGNE, adj.

PROTHÈSE ET PROTESTATIONS

Sous ce titre, nous lisons dans le « Cri de Paris » :

« Les fournisseurs de canons et de munitions ne sont pas les seuls qui s'enrichissent et qui excitent la jalousie de leurs concurrents. D'autres industries, moins reluisantes peut-être, connaissent également les réminiscences et les accusations d'accaparement. »

« Telle est l'industrie artificielle qui remplace par des organes artificiels les vrais, détruits par le bataillon. A l'heure actuelle, qu'onque fabrique jambes articulées, mains postiches, nez plus réels que nature, yeux de verre et tous autres appareils destinés à créer plus ou moins l'illusion, ne sait où donner de la tête. »

« Jamais on n'a vu de telles masses de commandes, toutes pressées. »

« En temps ordinaire, déjà, on est manqué d'ouvriers pour faire face à une telle demande. Avec la mobilisation, c'est la pénurie la plus complète. L'administration militaire a bien, en vertu de la loi Dalbiez, rendu quelques spécialistes, mais ce n'est pas encore assez, et c'est pourquoi l'on voit dans les rues tant de mutilés encore privés du simple pion ou de la jambe articulée qui leur permettait de marcher à peu près comme tout le monde. »

« Or, il paraîtrait que cette situation serait résolue ou tout au moins améliorée, si la commande en toute chose, certains gros fournisseurs n'avaient accaparé les commandes au détriment des petits. »

« Les fabricants de jambes de bois des grands centres ont plus de travail qu'ils n'en peuvent exécuter. Ils sont obligés de demander du temps, de s'excuser sur le manque de main-d'œuvre et sur l'expérience du personnel. »

« Pendant ce temps, des fabricants installés en des villes moins importantes se plaignent de ne pouvoir obtenir de commandes de l'administration et de demeurer inoccupés. »

« Un député du Midi va demander au ministre des explications à ce sujet et lui montrer qu'une meilleure répartition du travail serait utile aux premiers intéressés, les mutilés ; ils seraient vivants plus vite et sans être obligés de voyages fatigants aux centres de production. »

Le « Cri de Paris » a tout à fait raison de protester contre certains abus du Service de santé. Les blessés de Pau, par exemple, ne peuvent être soignés dans notre département de membres artificiels exercés et habiles. Ils doivent faire un long et coûteux voyage soit à Bordeaux, soit à Toulouse. Dans ces centres, l'affluence des blessés est un inconvénient plus qu'un avantage, au point de vue de la rapide exécution et du soin apporté à la commande.

NOUVELLES TRAGIQUES

Nous lisons sous ce titre dans un journal de Troyes :

« Dimanche dernier, vers 5 heures du soir, deux soldats de la classe 17, se baignaient dans la Seine entre Neuville et Gyé Soudain ; l'un d'eux coula en appelant son camarade au secours. Celui-ci voulut le sauver, mais tous deux furent entraînés et se noyèrent. »

Un des premiers, le sergent Lamouret, qui était accouru sur le lieu de l'accident et plongea à différentes reprises, mais ses courageux efforts furent vains, car ce n'est qu'au bout d'une demi-heure qu'il put ramener deux cadavres sur la berge.

L'inhumation des deux malheureux imprudents a eu lieu à Bar-sur-Seine, au milieu d'une affluence très nombreuse.

Le sergent Lamouret a été chaudement félicité par ses chefs pour son acte de dévouement.

Le sergent Lamouret est un des plus sympathiques équipiers de la Section Paloise et ceux qui ont vu dans des matches fameux le courageux demi de mêlée ne seront pas surpris de cette nouvelle preuve d'énergie de leur joueur préféré.

Caporal au 18^e d'Infanterie au moment de la mobilisation, blessé à la Merne une première fois, blessé de nouveau à l'offensive de Champagne en septembre 1915, le vaillant athlète est affecté à la classe 17 dans un des plus beaux régiments de la Division de fer.

Nous adressons au brave Lamouret nos sincères félicitations pour son acte de courage.

LES BÉARNAIS AU FEU

Voici la très élogieuse citation à l'ordre du jour de feu M. René Salas, capitaine au 24^e d'Infanterie :

« Commandant de compagnie modèle ; aussi modeste que dévoué, d'une énergie inépuisable et toujours payant de sa personne, a su obtenir de sa compagnie dont il avait au plus haut degré élevé le moral, des efforts considérables. »

« D'une bravoure froide et résolue a prouvé ses qualités de chef en toutes circonstances, en particulier lors de l'occupation des plus précieuses de la position dite du « Bois des Boules ». »

Nous saluons la mémoire de ce chef brillant, aussi modeste que brave.

Le jockey Barbé vient d'être cité à l'ordre de la Division avec le motif suivant :

« Sérieusement blessé le 20 juin 1916, fait preuve de courage et d'énergie en relevant, bien qu'il soit très affaibli, pour donner à son général de division grièvement blessé les premiers soins. »

Barbé est un jeune Palois qui a ses débuts, comme jockey, sur l'hippodrome du Pont-Long. Il est le fils d'un dévoué employé de M. Larregain, de notre ville.

Nos félicitations.

Notre concitoyen, Pierre Combarret, maréchal des logis au 24^e d'Artillerie, a été cité à l'ordre du régiment dans les termes qui suivent :

« A sa suite de son peloton de pièce un élément de combat de tout premier ordre. Le 12 mai 1916, alors que la batterie était prise sous un feu violent d'obus de gros calibre, a maintenu le tir de sa pièce malgré les pertes subies, prenant lui-même la place d'un canonnier manquant. »

Nos félicitations à ce vaillant Palois.

FÉLICITATIONS

Le capitaine commandant le 4^e Groupe de bombardement adresse ses félicitations à M. Grabette, monteur-ajusteur de la maison Nieuport.

En toutes circonstances, M. Grabette a donné des preuves de la plus haute compétence, soit pour la mise au point des Nieuport du groupe, soit pour leur montage.

Ses connaissances techniques ont été d'un précieux concours pour le Groupe, et les pilotes de chasse sont unanimes à demander des félicitations pour M. Grabette.

Le Capitaine commandant est heureux de le faire, donnant ainsi une marque d'estime, ne pouvant récompenser M. Grabette par une citation, bien que celui-ci ait donné plusieurs fois, en montant des appareils qu'il venait de régler, des preuves de courage et d'énergie.

A notre tour, nous félicitons notre jeune et dévoué concitoyen, fils du directeur de l'Hôtel de l'Europe.

REMONTE

ACHATS de toutes mains de chevaux d'âge de toutes catégories. — De 5 à 10 ans inclus, 4 ans (nés en 1912) et au-dessus pour les pur sang anglais et pour les chevaux d'attelage ; De muets de 4 à 10 ans, toisant au moins 1 m. 45, taille exigée jusqu'à nouvel ordre. (Tous ces animaux doivent être en service et aptes à entrer immédiatement en campagne.)

Le Dépôt achètera, en outre, en nombre limité : 1^o Des chevaux de 4 ans (nés en 1912), dragons, légers, artilleurs selle, présentation réservée exclusivement aux éleveurs ; 2^o Des juments et chevaux de pur-sang anglais de 3 ans (nés en 1913), castrés ou non, présentation réservée aux éleveurs et propriétaires d'écuries de courses.

Itinéraire pour le mois de Septembre. — Saint-Palais, le mercredi 6 septembre, à 9 heures, devant le Triquet.

Urt, le jeudi 7 septembre, à 8 h. 30, devant la Gare.

Pau, le samedi 9 septembre, à 9 h., sur la Haute-Plante.

Nota. — En dehors des lieux d'achats indiqués ci-dessus le Comité du Dépôt se rendra dans des localités où d'importantes lots de chevaux d'âge ou muets lui seraient signalés.

Les localités ci-dessus seront probablement visitées en octobre 1916 : Oloron, Salles-de-Béarn, Pau, Bidache.

LE PRIX DU PAIN

A partir du 25 Août, le prix du pain est fixé ainsi qu'il suit :

Pains de 4 kilos, 1 fr. 70 ; Pains longs de 2 kilos, 0 fr. 95 ; Pains ronds de 2 kilos, 0 fr. 90 ; Pains de 1 kilo, 0 fr. 50.

Le Syndicat.

TRIBUNE PUBLIQUE

Pau, le 16 Août 1916.

Monsieur le Directeur de l'« Indépendant », Pau.

Pour la deuxième fois, nous, les ouvriers de Pau, travaillant à la confection militaires, nous nous permettons de solliciter par la publicité de votre journal, les personnes qui, par leur situation, pourraient intervenir et faire valoir auprès de qui de droit, nos justes doléances.

Voilà près d'un mois que, par suite de l'arrêt brusque du travail, nous nous trouvons tous sans un point à faire ; d'autre part, MM. les Entrepreneurs de la Place, par suite de nos loyers limités qui leur sont consentis, ne pourront fournir, en our un temps très limité, un certain nombre de leurs ouvrières, le peu de travail qui leur est confié. Tandis que nous savons, que des villes, comme Bordeaux et Bayonne, mieux favorisées que nous, reçoivent des lots beaucoup plus importants ce qui leur permet d'alimenter et d'éviter le chômage à leurs ouvrières ; cependant ce sont des villes qui disposent de beaucoup de branches d'industrie employant la main-d'œuvre féminine, ce qui donne aux ouvrières beaucoup de débouchés.

Comme Bordeaux et Bayonne, n'avons-nous pas nos maris, nos enfants, qui se dévouent et souffrent pour la défense de notre chère Patrie, jusqu'à la victoire décisive ; ce n'est pas avec l'allocation que bien voulu nous accorder le gouvernement, que nous pourrions leur envoyer quelques douceurs et donner du pain à nos enfants ?

C'est pourquoi, en toute équité, en tenant compte de la situation industrielle de notre cité, nous demandons qu'il soit réservé à MM. les Entrepreneurs de notre ville des lots plus importants, à seule fin que par notre travail nous puissions donner le pain que nos enfants nous réclament tous les jours.

Veuillez Monsieur le Directeur, avec nos remerciements anticipés, croire à nos sentiments les meilleurs.

Les Ouvrières de Pau, travaillant pour la confection des vêtements militaires.

LE FEU

Ce matin, un commencement d'incendie s'est déclaré 8, rue St-Jacques. Le feu a été rapidement éteint. Les dégâts sont insignifiants.

CHENINÉ DE FER DU MIDI

Nous appelons l'attention des agriculteurs et des constructeurs de machines agricoles sur la communication suivante de la Compagnie des Chemins de fer du Midi :

« Monsieur, Paris, juin 1916. J'ai l'honneur de vous informer que la

Compagnie des Chemins de fer du Midi

encourage la recherche d'appareils pratiques de culture mécanique de la vigne, a décidé d'allouer une prime de 10.000 fr. à l'auteur des deux meilleurs appareils qui auront été présentés au cours de l'année 1916. Les appareils répondant le mieux aux besoins de cette culture.

Les démonstrations auront lieu en présence d'un délégué de la Compagnie des Chemins de fer du Midi, d'après un programme arrêté par les Associations agricoles, sur les points et aux dates indiqués par elles. Ces démonstrations seront précédées par un Comité de personnes compétentes désignées par les dites Associations.

La prime sera accordée aux deux constructeurs qui auront présenté les appareils ayant obtenu aux démonstrations la meilleure appréciation des Comités.

Les lauréats pourront en faire état pour leur publicité.

Afin de faciliter aux Associations agricoles les moyens de faire des démonstrations publiques de motoculture et de culture mécanique, la Compagnie des Chemins de fer du Midi accordera en outre, sur son réseau, le transport gratuit des appareils destinés à ces démonstrations, qu'il s'agisse ou non d'appareils spéciaux pour la culture de la vigne. Elle accordera également le transport gratuit du personnel chargé de la conduite des appareils, à raison de deux personnes par maison représentée.

Les demandes de transport gratuit du personnel et du matériel devront être adressées, 10 jours au moins à l'avance, aux Services Commerciaux de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de l'Exploitation, Ch. GUFFLET.

MAISON LACAZE

La Maison LACAZE, 25, rue du Lycée (Fleurs naturelles), plusieurs Médailles d'Or pour travaux d'art, informe sa clientèle qu'elle a tous les jours des fleurs très fraîches. — Gerbes, Croix et Couronnes, exécutées avec un art très soigné. — Prix très modéré. — La Maison se charge de toutes les expéditions.

OLORON. — Nos compatriotes au feu.

I. — Ceux qui se distinguent : Notre compatriote Paul Ginès, adjudant téléphoniste au 417^e, vient d'être cité pour la deuxième fois à l'ordre du jour. Par son courage, son dévouement et son sang-froid, il est parvenu au prix d'efforts soutenus à rétablir pendant la journée du 20 juillet, les communications téléphoniques coupées à chaque instant par le bombardement.

Casamayor, Jean, de l'infanterie coloniale, a été blessé à son poste de combat, il a été cité pour son courage sous le feu. Romain Bordenave, du 218^e, originaire de Bielle, est un soldat dévoué qui, dans un moment difficile, a fait preuve de beaucoup de sang-froid pour arrêter l'ennemi qui cherchait à s'infiltrer dans nos lignes ; il a reçu la croix de guerre.

Jean Trébuch, de Monein, section Candolac, s'est particulièrement distingué, comme agent de liaison, au cours d'une attaque ennemie, en transmettant les ordres sous un violent feu d'art